

Québec, le 12 mars 2026

Madame Maryse Godbout
Directrice principale projets de pérennité
Hydro-Québec
855 rue Sainte-Catherine Est, 20e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet de centrale thermique pour l'alimentation électrique des Îles-de-la-Madeleine sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine (Dossier 3211-12-270)

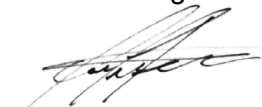
Madame,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet de centrale thermique pour l'alimentation électrique des Îles-de-la-Madeleine a été tenue entre le 6 février et le 9 mars 2026, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Ian Courtemanche